PREFECTURE DES PYRENEES- ORIENTALES

-

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 31 MARS 2022

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20220331-DCM2022-11-DE
Date de télétransmission : 01/04/2022
Date de réception préfecture : 01/04/2022

Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents : 7
Nombre de votants : 8
Date de convocation : 17/03/2022

L'an deux mille vingt-deux, le Trente et Un Mars à 18H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire.

Présents : Abdelhaq Achemirou, Laurence Barnola, Bruno Cagny, Alizée Desmet, Laurent Leygue, Paul Miffre, Jean-Claude Rivayrol.
Absents Excusés : Fabrice Calmont,
Procurations : Sophie Verney à Laurent LEYGUE

Alizée Desmet est élue secrétaire de séance.

DCM2022-11 : Demande de DETR 2022 pour réfection de la partie haute du clocher et le pourtour de l'église SANT JULIA d'Estavar

Le Maire expose à l'assemblée qu'il faut mettre en sécurité la partie haute du clocher et le pourtour de l'église Sant Julia : des pierres sont descellées et l'on constate des fissures. Le budget de cette réfection s'élève à 9.375,00€ HT, soit 11.250,00€ TTC.

Le financement serait réparti comme suit :

DETR 2022 80%	7.500,00€ HT
AUTOFINANCEMENT 20%	1.875,00€ HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

- D'approuver l'avant-projet présenté estimé à 9.375,00€ HT, soit 11.250,00€ TTC.
- De demander la DETR 2022 pour un montant de 7.500,00€ HT.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Le Maire,

Laurent LEYGUE

MAIRIE d'ESTAVAR (Pyr.-Or.)

AFFICHE LE :